

Rapport de la Referees Commission du 19 avril 2016

Présents: Simonelli, Schmitt, Geib, Keiffer, Weber, Nesser

Absents: Scheuren, Pascalicchio, Ney

1. Adoption du rapport de la réunion du 15 mars 2016.

Le rapport est approuvé.

2. Rapport suivant un carton rouge direct : La Referees Commission informe encore une fois le corps arbitral que les rapports sont à envoyer endéans 48heures qui suivent le match par les arbitres. Le rapport doit obligatoirement contenir aussi le nom et le numéro de licence. La RC décide qu'à partir de la saison prochaine le non-respect entraînera une amende correspondante à l'indemnité du match (hors frais de route) concerné. Un rapport sans nom et sans numéro de licence sera considéré comme nul et non avenu

3. Nouveau règlement de le l'IHF 2016/2017. La RC attend le texte définitif de l'IHF et la réaction de l'EHF.

4. Nouveau système de facturation concernant les frais de route. M. Paul Nesser va préparer un document explicatif qui sera envoyé aux clubs.

5. Triagonal :La RC a confirmé son intérêt à participer au projet. On attend une réaction de la part de l'ENEPS.

7) Une soirée d'arbitres sera organisée le 03 juin 2016. Les détails seront publiés dès que possible.

8) Prochains tests physiques et théoriques : 09 juillet 2016 et 17 septembre 2016.

Prochaine réunion de la Referees Commission: Mardi le 10 mai 2016 à 18:15.